

Base élèves : le SNUipp demande l'arrêt de son utilisation

L'application de Base élèves est en phase de généralisation malgré les demandes de moratoire et de bilan de l'expérimentation. Le risque de fichage et le contenu actuel de base élèves sont inquiétants dans une logique de stigmatisation. La demande de l'IA du Haut Rhin en est la preuve.

Le SNUipp demande l'arrêt de son utilisation. Il appelle les écoles à ne pas entrer dans le dispositif ou à neutraliser certains champs pour ceux qui y sont déjà (nationalité, absentéisme, RASED...). Il demande la mise à disposition de logiciels non centralisés. Il soutient les collègues contre toutes les pressions qui pourraient s'exercer.

Ce système de gestion s'avère inadapté à la gestion quotidienne des écoles. Un bilan précis des dysfonctionnements doit être établi avec les collègues entrés dans le dispositif. Ce constat renforce notre demande d'arrêt et de bilan du dispositif.



Base élèves : y entrer comme dans un moulin, c'est possible !

Après avoir fait tester le logiciel base-élèves actuellement en fonction dans les écoles par un de ses militants érudit en informatique le SNUipp a soulevé un nouveau lièvre : **quand une directrice ou un directeur du département crée une fiche d'élèves il ou elle peut accéder à l'ensemble des fiches d'élèves du département !** Ils ont accès à tous les renseignements personnels (tel, mail, nationalité, prise en charge RASED, absentéisme...) de l'ensemble des élèves rentrés dans « base élèves », données confidentielles réservées normalement à l'école où est inscrit l'élève et à l'administration !

Le SNUipp est intervenu auprès des services concernés de l'IA qui n'étaient tout simplement pas au courant ! **Qui a dit que le système était sûr et les données confidentielles ?**

Le SNUipp sera reçu en audience par l'IA le 8 octobre pour faire un point sur la mise en place de base élèves . N'hésitez pas à contacter la section départementale pour tout problème, nous pourrons transmettre à l'IA.

Base élèves : communiqué de presse du syndicats des inspecteurs SNPI-FSU

La mise en place de base élèves, centralisé des élèves dans chaque département peut s'avérer un outil intéressant dans la gestion des effectifs. Toutefois, le SNPI-FSU considère que certains champs de l'application, s'ils étaient complétés, pourraient être détournés au détriment de l'intérêt des élèves, de leur famille et de leur vie privée.

Il s'agit donc de soutenir les directeurs qui refuseraient de compléter les champs suivants : Origine des élèves (nationalité), suivi RASED, Absentéisme.

Les inspecteurs du SNPI-FSU rappellent que tous les enfants qui résident sur le territoire national, quels que soient leur origine et leur statut, ont droit à l'éducation jusqu'à l'obtention d'une qualification. Ils refuseront de relayer les pressions qui pourraient être exercées en vue de faire de Base Elèves un instrument de discrimination et d'exclusion. De même dans le second degré, ils soutiendront toute action garantissant une scolarité complète pour tous les élèves.



Les consignes du SNUipp-FSU :

Les changements notables qu'induit la mise en place de Base élèves concernent la vie des écoles, le travail des enseignants, les responsabilités des directeurs/trices.

Pour le SNUipp, le principe de précaution doit prévaloir. Il a demandé au ministre un moratoire sur l'expérimentation et un bilan dans le courant du trimestre sur le contenu des fiches individuelles, l'accès extérieur aux fiches nominatives individuelles, la constitution d'un fichier centralisé d'élèves.

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants à neutraliser certains champs : NATIONALITE (tous français), ABSENTEISME, SUIVI RASED